

Réunion du 11 mai 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL. membres.
- Procuration(s) : M. Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, Mme Cécile DELATTRE ayant donné pouvoir à Mme Alfonsa ALFANO, M. Denis HOMMEL ayant donné pouvoir à Mme Nicole THOMAS, Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à M. Eric ELKOUBY, Mme Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à M. Jean-Philippe MAURER, M. Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Mme Catherine GRAEF-ECKERT
- Excusé(s) : M. DEBES Vincent, Mme MOZZICONACCI Frédérique
- Absent(s) :
- Ne prennent pas part au vote : M. Frédéric BIERRY, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Serge OEHLER, M. Etienne WOLF
- Rapporteur : Mme Danielle DILIGENT

CP/2020/132
L520_2020_04_29_132

73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social

PDH - Proposition d'approbation des termes d'un avenant n°1 pour 2020 à la convention de délégation de compétences des aides à la pierre de l'Etat ainsi que des termes de la convention d'objectifs et d'adaptation avec VILOGIA et des avenants aux conventions d'objectifs et d'adaptation avec la SIBAR et l'OPUS et proposition d'attribution de subventions pour la création de logements locatifs sociaux communaux à STEINBOURG et à MATZENHEIM

I. La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- approuve les termes du projet d'avenant n°1 pour l'année 2020 à la convention de délégation de compétences conclue le 26 juillet 2018 entre l'Etat et le Département du Bas-Rhin, annexé à la présente convention.

Cet avenant a pour objet de :

- prendre acte des 19 agréments "prêts locatifs sociaux" (PLS) délivrés en 2019, agréments dont la liste est annexée dans le tableau joint à la présente délibération,

- prendre acte, pour le parc public (logements locatifs sociaux) comme pour le parc privé, du montant définitif des engagements sur crédits délégués de l'Etat, en 2019, ainsi que des objectifs de programmation 2020 et du montant d'engagements liés en matière d'agrément de logements aidés ;

- décider le maintien des conditions d'agrément des logements dits PLS sur la base de la cartographie alpha-beta et des montants des loyers maximum de zones départementales suivants : 8,26 € en zone B1, 8,08 € en zone B2 et 7,72 € en zone C ainsi que des marges locales de loyers ; Elle autorise son Président à signer cet avenant à conclure entre le Département et l'Etat.

II. Par ailleurs, elle décide :

- d'approuver les termes du projet de convention à conclure pour la période 2020-2022, entre le Département et VILOGIA, pour la mise en œuvre de la politique départementale de l'habitat et le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap ;
 - d'approuver les termes des projets d'avenants à conclure pour l'année 2020, entre le Département et, respectivement, la SIBAR et l'OPUS, pour la mise en œuvre de la politique départementale et le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap ;
- Elle autorise son président à signer ces conventions et avenants, dont les projets sont joints en annexe à la présente délibération.

III. En outre la Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 27 800 € à la Commune de Steinbourg et de 67 500 € à la Commune de Matzenheim dans le cadre des dispositifs d'aide pour la création de logements locatifs sociaux communaux.

Elle approuve par ailleurs en application de l'article 10 de la loi n°200-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans les administrations, les termes des projets de conventions d'attribution de subvention à conclure entre le Département, la Commune de Steinbourg et la Commune de Matzenheim, joints à la présente délibération et autorise son Président à signer ces conventions.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 44

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	37
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200511-
lmc1138069A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 20/05/20